



BULLY
RHÔNE

**Délibération du
Conseil Municipal du 09 Avril 2024**

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 16

Date de convocation : 04/04/2024

Secrétaire de séance : Séverine PERRUQUON

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à vingt- heures et trois minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BULLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Charles-Henri BERNARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BERNARD Charles-Henri, CHENE Marie-Thérèse, CHEVALIER Jean-François, CHOULET Sébastien, CLAIRET Aline (arrivée 20h35), DEVAY Florence, GIRIN Alexandre, GUIGON Marc, KLEIN Pauline, MARTIN Florence, MATHIEU Karine, PERRET Jean-Yves PERRUQUON Séverine, PONCET Éric

DEL 2024-04-04 : Délibération portant approbation du Compte administratif 2023 – Budget des locaux commerciaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion, Il est exposé qu'en vertu de l'article L.2121-14 du CGCT, dispose que « dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote ». En conséquence, il propose que le doyen d'âge du conseil municipal, en l'occurrence, , soit désigné pour assurer la présidence de séance pour le vote du compte administratif.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 8 505.98 €

Recettes : 25 607.84 €

Résultat de la section de fonctionnement : 17 101.86 €

Report de 2022 en recettes : 10 927.45 €

Soit un résultat de la section de fonctionnement : 28 029.31 €

Section d'investissement :

Dépenses : 7987.80 €

Recettes : 10 000.00 €

Résultat de la section d'investissement : 2012.20 €

Report déficit 2022 en dépenses : - 3272.07 €

Soit un résultat de la section d'investissement : -1260.87 €

Excusés :

Madame Annick BRUN-PEYNAUD pouvoir à Séverine PERRUQUON

Monsieur Ludovic BOURBON pouvoir à Jean-François CHEVALIER
Monsieur Fabien MARMILLOD pouvoir à Monsieur le Maire

Absents :

Madame Pascale GOUTTE

Monsieur Pierre-Alexis NICOLAS

Résultat de clôture l'exercice 2023 : 26 768.44 €

Restes à réaliser recettes 2022 repris sur 2023 : 0 €

Restes à réaliser dépenses 2022 repris sur 2023 : 0 €

Résultat global de l'exercice 2023 : 26 768.44 €

Monsieur le maire ne devant pas prendre part au vote, quitte la salle.

La doyenne du conseil municipal, soumet au vote le compte administratif 2023 des locaux commerciaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 15 VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

APPROUVE le compte administratif 2023 établi par le maire tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme,
Le 10 avril 2024 A Bully
Le Maire,
Charles-Henri BERNARD



La secrétaire de séance
Séverine PERRUQUON